



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance no. 9 **lundi 10 mars 2008, 14h00 à 16h30, salle 4201 à l'Unithèque**

Procès-verbal Paul Majcherczyk

Présents

Mmes Nathalie Chèvre
 Patrizia Ponti

MM. Benjamin Avanzi
 Jean-Michel Adam
 Roberto Baranzini
 Sandro Bertelli
 Juan-Manuel Blanco
 Emmanuel Fernandes
 Pierre Goloubinoff
 Paul Majcherczyk
 Patrick Michaux

Excusé

M. François Dufresne

Ordre du jour :

Acceptation de l'ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux du 3 et 12 décembre 2007
2. Communications du Bureau
 - Relations avec la Direction: séances mensuelles de travail
 - Evaluations des assistants au DEEP
 - Relations avec les associations: APUL, ASPUL et ACIDUL
3. La stratégie de communication de la CoPers (art. 8 de la Directive).
 - Lettre et lien
 - Site : visibilité, news et évènements
 - Rapport d'activité
4. Directive de la Direction concernant les doctorants financés par des fonds externes.
5. Groupe « Chargés de cours et précarisation de l'enseignement ».
6. Divers.

Bureau de la CoPers

|||||

Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec une correction de date: il s'agit du PV de la séance du 18 décembre et non du 12. Ajout de trois divers :

- a) M. Avanzi- sa démission
- b) M. Avanzi- question sur l'impact de Decfo sur les salaires de MA et MER
- c) M. Goloubinoff - problématiques de prolongation des contrats des post-docs.

1. Approbation des procès-verbaux du 3 et 18 décembre 2007.

Le PV du 3 décembre est accepté sans modification. Le PV du 18 décembre est accepté avec une précision avancée par M. Avanzi : p2, l'ACIDUL sera représentée dans le groupe de travail « chargés de cours » par M. Laurence Mather.

2. Communications du Bureau:

- Relations avec la Direction : séances mensuelles de travail
2 séances jusqu'au présent. Discussions sur les sujets suivants :
 - a) Projet Decfo : pas d'information sur la suite de ce projet; M. Avanzi demande une précision sur l'impact de Decfo sur les salaires des MA et MER. M. Baranzini va poser la question lors de sa prochaine rencontre avec la Direction.
 - b) Problèmes avec les engagements des assistants sur les fonds externes. La procédure en place actuellement n'a pas assez de flexibilité pour tenir compte de la disponibilité des fonds ou de leur prolongation. M. Goloubinoff propose que ce sujet soit abordé avec Mme Serres lors d'une prochaine réunion de la CoPers.
 - c) Le prix des menus aux cafeterias sur le Campus de Dorigny. M. Avanzi demande que la CoPers soit avertie des discussions. M. Baranzini rappelle qu'il y a déjà une commission de restauration à laquelle la CoPers pourrait s'associer.
- Evaluations des assistants au DEEP
Le directeur du DEEP, M. St Amour, rencontre le directeur du Centre de Soutien à l'Enseignement, M. Berthiaume. L'emploi des formulaires pour l'évaluation des assistants est suspendu.
- Relations avec les associations: APUL, ASPUL et ACIDUL
La relation avec l'ACIDUL est encore bonne, mais pour l'instant il y a très peu de contacts avec l'ASPUL et APUL à cause de leur faible niveau d'activité.

M. Baranzini informe la commission qu'il a été invité pour présenter les activités de la CoPers à l'Assemblée de l'Ecole PFL du 11 mars.

3. La stratégie de communication de la CoPers (art. 8 de la Directive).

- Lettre et lien
M. Baranzini propose d'envoyer un lettre d'information avec les activités de la CoPers et les liens utiles. Mme Chèvre propose une campagne de publicité avec des affiches. Cette idée sera abordée lors d'une prochaine séance de la CoPers.
- Site : visibilité, news et événements
M. Michaux propose qu'un lien pour le site COPERS soit créé sur la page « interne » de l'UNIL. Mme Ponti va faire le nécessaire.
- Rapport d'activité
Le rapport d'activité 2007 de la CoPers sera publié

4. Directive de la Direction concernant les doctorants financés par des fonds

externes.

La discussion entre ACIDUL et la direction continue. La CoPers confirme sa position 'attentiste'.

5. Groupe « Chargés de cours et précarisation de l'enseignement ».

Mme Serres a accepté de participer au le groupe de travail « Chargés de cours et précarisation de l'enseignement », comme représentante des RH.

6. Divers.

a) *M. Avanzi- sa démission*

M. Avanzi annonce que suite à son départ de l'Université le 1 juillet 2008 il démissionnera de la COPERS ce jour là.

b) *M. Avanzi- question sur l'impact de Decfo sur les salaires de MA et MER*
Déjà discuté-voir point 2a.

c) *M. Goloubinoff - problématiques de prolongation des contractas des post-docs.*
Déjà discute-voir point 2b.

**La prochaine séance de la CoPers aura lieu le
mercredi 4 juin 2008, à 13h30**

PM. le 31 mars 2008